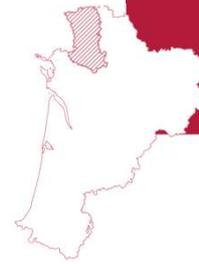


# INVENTAIRE des ÉMISSIONS de POLLUANT

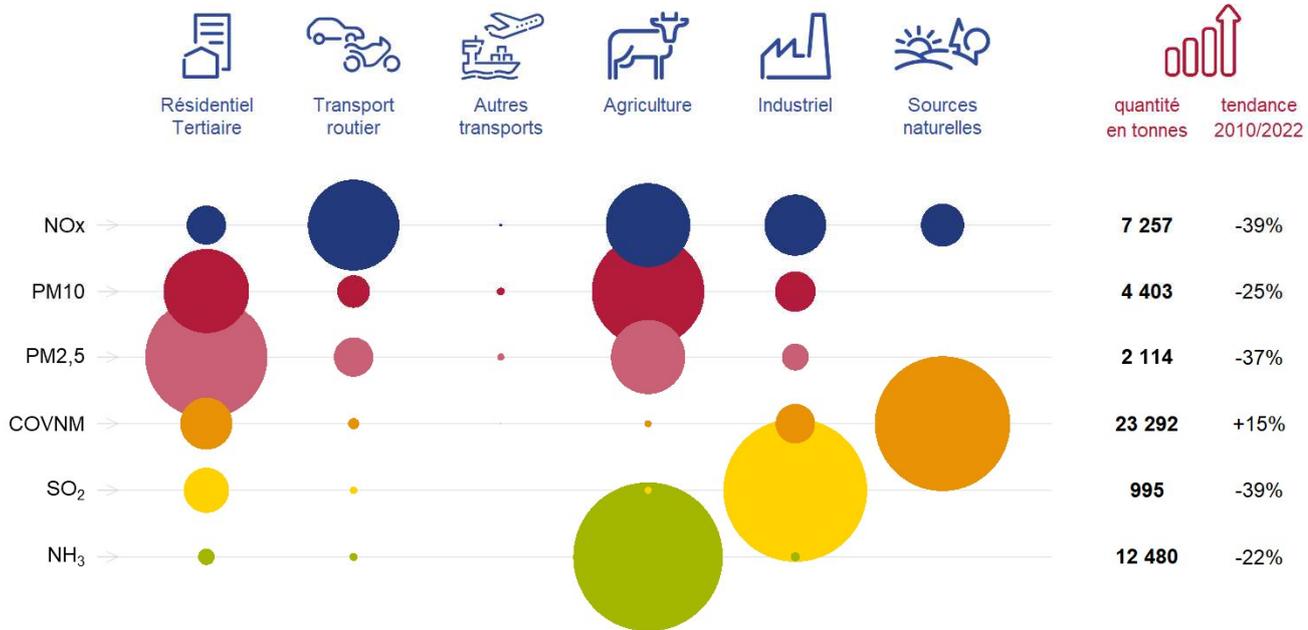
## Deux-Sèvres

département



### Recensement des polluants rejetés dans l'air

par secteur d'activité



COVNM : composés organiques volatils non méthaniques    NOx : oxydes d'azote    PM<sub>10</sub> : particules grossières  
 PM<sub>2,5</sub> : particules fines    NH<sub>3</sub> : ammoniac    SO<sub>2</sub> : dioxyde de soufre

Dans les **Deux-Sèvres**, le transport routier, l'agriculture et l'industrie sont les principales sources de **NOx**. Ce polluant est aussi émis par le secteur résidentiel/tertiaire (chauffage au bois, gaz ou fioul) et les sources naturelles (prairies et forêts). Concernant les particules (**PM<sub>2,5</sub>** et **PM<sub>10</sub>**), les sources principales d'émissions sont le chauffage au bois (secteur résidentiel/tertiaire) et l'agriculture (en particulier via le travail des sols). Les **COVNM** sont quant à eux principalement émis par les sources naturelles (forêts). Les émissions anthropiques sont liées aux activités industrielles (utilisation et production de solvants, colles, peintures etc.) ainsi qu'au chauffage au bois pour le secteur résidentiel/tertiaire. Le **SO<sub>2</sub>** est émis en grande partie par les industries (combustion). Le secteur résidentiel/tertiaire est également une source non négligeable de **SO<sub>2</sub>** via le chauffage au fioul et au bois. Enfin, la source principale de **NH<sub>3</sub>** est l'agriculture, et plus précisément les déjections animales et l'épandage de celles-ci sur les cultures (engrais).

### Contribution du département dans les émissions régionales (2022)



375 415 habitants  
6 % de la région

6 029 km<sup>2</sup>  
7 % de la région

Retrouvez les données sur notre site web

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/dataviz/emissions>